

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 13 OCTOBRE 2022**

Le Conseil d'Administration du Lycée La Coudoulière se réunit en séance ordinaire le 13/10/22.

- Membres inscrits : 27
- Membres présents : 17
- Membres excusés : 1
- Membres absents : 9



<b>Président de séance</b>	Jean-Philippe TOUJAS	Proviseur
<b>Secrétaire de séance</b>	Patrick TERRIER	Proviseur adjoint

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2022**  
sous la présidence de Monsieur TOUJAS, Proviseur du Lycée

		Présents	Absents	Excusés
<b>REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</b>				
- Chef d'établissement : <b>M. TOUJAS Jean-Philippe</b>		X		
- Adjoint chef d'établissement : <b>M. TERRIER Patrick</b>		X		
- Chef des travaux : <b>Mme BARBIER Nadine</b>		X		
- Gestionnaire : <b>M<sup>me</sup> BEAUMONT Catherine</b>		X		
<b>PERSONNALITÉS :</b>				
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Sandra KUNTZ	X		
- de TPM :	Nadine ESPINASSE	X		
	Suppléante :			
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI	X		
- qualifiée :	Delphine LANDES			X
<b>PROFESSEURS</b>				
	Matthieu BLONDY	X		
	Muriel SANTINACCI	X		
	Marjorie OCCELLI	X		
	Joffrey DEMANSE	X		
	Jean-Luc VINCENT			
	Sandrine BARBERO	X		
	Muriel ZURLETTI	X		
<b>Suppléants :</b>	Marie-Paule RICHON			
	Emmanuel LANTES			
	Iris FERRANDI			
	Gaëlle GRAS			
<b>Invités</b>				
	Sabrina MERELLE			X
<b>Parents d'élèves</b>				
	Corinne MIGLIACCIO	X		
	Carine PEDRON	X		
	Arnaud LECHAT			
	Karine LABROSA			
	Laurence REGAZZONI	X		
<b>Suppléants :</b>	Valérie CASALI			
	Severine CADOT			
	Nathalie NADEAU			
	Emilie GINOUVES			
<b>- élèves :</b>				
	Manon COLLIN TCOIF			
	Constance CARASCO TCAPCOIF			
	Prescylia HERMANS TCAPCOIF			
	Elise WARTELE TCAPESTH			
	Thibaut ROLLAND TMN			
<b>Suppléants :</b>	Ibtissam AMLOU TMDA			
	Justine FELTESSE TESTH	X		

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Validation du PV du CA du 2 juin 2021	1		4
2	Délégation de signature	1		4
3	Installation des instances de l'établissement	6		5
4	Simplification des instances : commission permanente	1		11
5	Ventilation des IMP	1		12
6	DBM pour information	1		13
7	DBM pour vote	1		13
8	Création d'une Maison des Lycéens et ouverture du foyer	1		13
9	Projet FAMEX	1		14
11	Contrats et conventions 1. Convention BTS MN 2. Convention AS Rugby 3. Convention voile 4. Convention conservatoire TPM 5. Convention Erasmus 6. Convention Umami 7. Convention groupement comptable 8. Convention de gestion des déchets 9. Contrats et conventions 10. Questions diverses	2		15
12	Questions diverses	1		17
	<b>Annexes :</b> <b>I Tableaux factures d'énergies</b> <b>II Projet FAMEX</b>			
	<b>TOTAL nombre de pages :</b>	<b>17</b>	<b>Annexes : à partir de la page</b>	<b>18</b>

Six-Fours-Les-Plages le 13 octobre 2022

Signature du Président de séance	Signature du secrétaire de séance
 <p><b>La Coudoulière</b> Lycée Professionnel - Six-Fours-les-Plages Jean-Philippe TOUJAS Proviseur</p>	 <p><b>La Coudoulière</b> Lycée Professionnel - Six-Fours-les-Plages Patrick TERRIER Proviseur Adjoint</p>

## Chapitre 1

## Approbation PV CA n°5 du 20/06/2022

Le PV du CA du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. TOUJAS précise que les PV des CA sont consultables sur le site internet du lycée et diffusés par mail.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de modifier l'ordre du jour de la séance afin d'ajouter la délégation de signature. Monsieur TOUJAS propose également de modifier l'ordre des points abordés afin de libérer Monsieur BOSSARD, Inspecteur de l'Éducation Nationale, qui s'est déplacé pour présenter aux membres du conseil le projet FAMEX (chapitre 10).

Vote : UNANIMITE

Actes N° :

## Chapitre 2

## Délégations de signature

Le Proviseur propose les délégations de signature suivantes :

-M. Le Proviseur adjoint : conseils de classe, conventions PFMP, bons de commande inférieurs à 1000€, dossiers fonds social.

-Mme Barbier : conseils de classe, bulletins trimestriels, conventions PFMP

-Mmes Merelle et El Bzioui : conseils de classe, bulletins trimestriels, conventions PFMP

Vote : UNANIMITE

Actes N° : 14-15-16-17

## Chapitre 3

## Installation des instances

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022- 2023

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :	
- Chef d'établissement :	<b>M. TOUJAS Jean-Philippe</b>
- Adjoint chef d'établissement :	<b>M. TERRIER</b>
- Chef des travaux :	<b>Mme BARBIER</b>
- Gestionnaire :	<b>M<sup>me</sup> BEAUMONT</b>
PERSONNALITÉS :	
- de la collectivité territoriale de rattachement	Sandra KUNTZ
- de TPM :	Nadine ESPINASSE Suppléante :
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI
- qualifiée :	Delphine LANDES
PROFESSEURS	
	Matthieu BLONDY
	Muriel SANTINACCI
	Joffrey DEMANSE
	Vanessa CAMPANILE
	Marjorie OCCELLI
	Sandrine BARBERO
	Marie-Paule CORDEIRO
<b>Suppléants :</b>	Emmanuel LANTES Jean-luc VINCENT Noura EL HAMROUNI Pascale DUFOUR  Nadine GERVAISE Olivier LEMAIRE
Parents d'élèves	
	Corinne MIGLIACCIO
	Laurence REGAZZONI
	Carine PERDON
	Valérie CASALI
	Séverine CADOT
<b>Suppléants :</b>	Arnaud LECHAT Isabelle TROUILLET Stéphanie PAYRAU
<b>- élèves :</b>	Luna MERCIER 2MODE Flora VANDAMBEKE 2MODE Alexandre GUARNERI 1MN Justine FELTESSE TESTH ROUX Axel BTS CCST1
<b>Suppléants :</b>	Alana LANDRY TCAPCOIF Kilian PEIGNE Amandine BORDG

## COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE

### ANNEE SCOLAIRE 2022– 2023

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

#### MEMBRES DE DROIT

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : Patrick TERRIER
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Nadine BARBIER

#### MEMBRES DESIGNES

- L'équipe éducative
  - Le conseiller principal d'éducation chargé du suivi de l'élève concerné
  - Le Professeur Principal de la classe
  - Le Conseiller d'orientation
- L'équipe médico - sociale
  - L'infirmière
  - Le médecin scolaire
  - L'assistante sociale
- Les usagers du service public
  - Les délégués élèves de la classe
- Un représentant des parents d'élèves

## **COMMISSION FONDS SOCIAL LYCEEN**

### **ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023**

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
  - L'adjoint au chef d'établissement : Patrick TERRIER
  - La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
  - Le conseiller principal d'éducation : Sabrina MERELLE et/ou Karima EL BZIOUI
  - L'assistante sociale : Candice PERESSIN
- 
- 1 Représentant des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation :  
-
- 
- 1 Représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé :  
-
- 
- 1 Représentant des parents :  
- Carine PEDRON
- 
- 1 Représentant des élèves :  
- Amandine BORD 2AGORA

## COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

### ANNEE SCOLAIRE 2022- 2023

Présidence : le chef d'établissement ou son adjoint

#### LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : Patrick TERRIER
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Nadine BARBIER
- La conseillère principale d'éducation : Sabrina MERELLE

- Le médecin scolaire :
- L'infirmière : Marylène JEANPIERRE
- L'assistance sociale : Candice PERESSIN

- 2 enseignants désignés par les représentants élus au CA
  - Alisson CARVAT
  -

- 1 ATOS désigné par les représentants élus au CA
  -

- 2 élèves désignés par les représentants élus au CA
  - Flore VANDAMBEKE 2MODE
  - Justine FELTESSE TESTH

- 1 parent désigné par les parents d'élèves élus au CA
  - Séverine CADOT

#### LES PARTENAIRES EXTERIEURS

- Les services extérieurs de l'état : Jeunesse et sport, Police, Justice.
- Les collectivités territoriales et locales.
- Les associations, entreprises, commerçants...



## COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

### ANNEE SCOLAIRE 2022- 2023

Présidence : Le Chef d'établissement ou son Adjoint

#### MEMBRES DE DROIT

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : Patrick TERRIER
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- La conseillère principale d'éducation Sabrina MERELLE ou Karima EL BZIOUI

#### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES PERSONNELS

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Sandrine BARBERO	1. Marie-Paule CORDEIRO
2. Marjorie OCCELLI	2. Muriel SANTINACCI
3. Jean-Luc VINCENT	3. Vanessa CAMPANILE
4. Matthieu BLONDY	4.

- Représentants des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	2.

#### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

- Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Corinne MIGLIACCIO	1. Isabelle TROUILLET
2. Laurence REGAZZONI	2.

- Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Nafissa GHANDOUR 1AGORA	1. Jules SWAYNE TMODE
2. Lola COLIN TMODE	2. Fares DRAIRI 2CAPEPC1
3. Ambrine BAHLOUL 1AGORA	3. Thibaud LUCIANI TMCVA

**CONSEIL de la VIE LYCEENNE**

**ANNEE SCOLAIRE 2022– 2023**

Présidence : Le chef d'établissement

Vice – Président :

**MEMBRES ELUS REPRESENTANTS LES ELEVES, ayant voix délibératives**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Léa ROY 2MODE	1. Diane TRANTAFILLYDES TAGORA
2. Chloé BARLO TCOIF	2. Sherryl PRIGENT TCOIF
3. Alana LANDRY TCAPCOIF	3. Manon REPOUSSARD Manon TESTH
4. Avril BARBET TAGORA	4. Liséa GHERARDI TAGORA
5. Gaétan COUSIN TMN	5. Kilian PEIGNE TMN
6. Justine FELTESSE TESTH	6. Alexandre GUARNERI 1MN
7. Ibtissam AMLOU TMDA	7. Sarah RZAINI 2CAPEPC1
8. Sofiane BEN ABDELSSATAR TMDA	8. Nour HACHANI 1MDA
9. Amandine BORDG 2AGORA	9. Mila GURAN 2AGORA
10. Luna MERCIER 2MODE	10. Flore VANBAMBEKE 2MODE

**MEMBRES DESIGNES, ayant voix consultatives**

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

1. Arnaud MONTFORT
2.
3.
4.
5.

- Représentants des personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé

1.
2.
3.

- Représentants des Parents d'élèves

TITULAIRES
1. Laurence REGAZZONI
2. Valérie CASALI

**Vote : UNANIMITE**

**Actes N° : 1**

## **Chapitre 4**

## **Simplification des instances : commission permanente**

La Commission Permanente, émanation du conseil d'administration, a pour mission principale d'instruire les questions qui seront soumises à l'examen de l'organe délibérant de l'établissement.

Monsieur TOUJAS propose, conformément aux textes en vigueur de simplification administrative, de ne pas donner de délégation de compétences à la commission permanente pour l'année scolaire 2022-2023.

<b><u>Vote</u> :</b> Pour : <b>16</b> Contre : <b>0</b> Abstention : <b>1</b> <b><u>Actes N°</u> :</b> <b>7</b>
---

## Chapitre 5

## Ventilation des IMP

Répartition des Indemnités pour Missions Particulières				
Année Scolaire 2022 - 2023				
<i>Décret n° 2015-475 du 27 avril 2015 / Circulaire n° 2015-058 du 29 avril 2015</i>				
Objet			Quotité	Montant
Coordinations disciplinaires	EPS	Mme FRATZAC	1,00	1250,00
	EPS	M. BEURRIER	1,00	1250,00
	Lettres - Histoire Géographie	M. LEMAIRE	0,50	625,00
	Maths	Mme OCCELLI	0,50	625,00
	Langues	Mme SANTINACCI	0,50	625,00
	Arts Appliqués	Mme FERRANDI	0,50	625,00
	Biotechnologie	Mme PONS	0,50	625,00
	Maintenance Nautique	M. PARINAUD	0,50	625,00
	Maintenance des Véhicules	M. DEMANSE	0,50	625,00
	Génie Industriel Textiles et	M. CASTINEL	0,50	625,00
	Coiffure	Mme CORDEIRO	0,50	625,00
	Esthétique	Mme BARBERO	0,50	625,00
	Tertiaire Administratif	Mme SAÏD	0,50	625,00
	Tertiaire Commercial	Mme LE COURTOIS	0,50	625,00
Coordination disciplinaire - Accompagnement		M. PEREZ	0,50	625,00
<b>Au titre de la coordination</b>			<b>8,50</b>	<b>10625,00</b>
Référént Laboratoire Sciences Physiques		M. BIANCOTTO	0,50	625,00
Référént Culture		Mme CARVAT	1,00	1250,00
Référént Projets Adage/INES		Mme CARVAT	0,50	625,00
Projets Internationaux		M. ERRIGO	0,50	625,00
Référént ENT (Atrium) / Site Internet du Lycée		M. MONFORT	1,00	1250,00
Référént CFA		Mme MERELLE	0,50	625,00
Référént Décrochage (CPE)		Mme MERELLE	1,00	1250,00
Référént Décrochage (CPE)		Mme EL BZIOUI	1,00	1250,00
Référént Examens 2023		Mme OCCELLI	0,50	625,00
<b>Au titre des référents</b>			<b>6,50</b>	<b>8125,00</b>
<b>Reste à ventiler (missions ponctuelles)</b>			<b>1,00</b>	<b>1250,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>16,00</b>	<b>20000,00</b>

Monsieur TOUJAS précise qu'une IMP reste à ventiler. Elle le sera en cours d'année en fonction de l'implication et de la charge de travail des professeurs.

**Vote :** UNANIMITE Pour : Contre : Abstention : **Actes N° : 3**

## Chapitre 6

## DBM

Voir Annexe I : Augmentation des factures d'énergies

Le proviseur informe les membres du conseil d'administration de l'augmentation importante du prix de l'électricité et du gaz qui, contrairement aux particuliers, ne sont pas régulés pour les établissements publics. En ce qui concerne l'électricité, les tarifs ont été multipliés par 2 en heures creuses et par 4 en heures pleines depuis juillet 2022. L'augmentation du gaz est quant à elle approximativement de 30%. Dans ce contexte, le chauffage sera allumé uniquement mi-novembre sauf grosse baisse de température.

L'adjointe gestionnaire fait également remarquer que le coût des denrées alimentaires est aujourd'hui devenu supérieur au tarif d'hébergement et de restauration fixé par le conseil régional et payé par les familles. Il faut en effet parvenir à nourrir un élève interne avec 4 euros par jour pour 3 repas.

Afin de couvrir ces dépenses, il est envisageable de prévoir une DBM pour prélèvement sur fonds de réserve (environ 100 000 euros) pour 2022 mais le financement sera impossible pour 2023 si l'augmentation se poursuit. M. la gestionnaire présente les DBM de 9 à 14.

## Chapitre 7

## DBM pour vote

Mme BEAUMONT signale que la DBM sera votée ultérieurement car elle est en attente de subventions de la REGION.

## Chapitre 8

## Maison des lycéens et foyer

Le projet d'une cafeteria en auto-gestion est porté par les élèves de première et terminale AGORA. Le lycée a mis une petite salle à disposition pour la vente qui sera assurée par les élèves porteurs du projet. L'achat du matériel a été financé par l'association du lycée C LA COUDOU.

**Vote :** UNANIMITE

**Acte N° :** 2

## Chapitre 10

## Projet FAMEX

Voir Annexe II : Axe 2.5 du projet FAMEX

Monsieur BOSSARD, Inspecteur de l'Education Nationale, expose aux membres du conseil le projet FAMEX (Façade méditerranéenne d'excellence).

Ce projet, coordonné par la DRAFPIC et le Campus des métiers et des qualifications est essentiellement tourné vers l'économie de la mer. Le lycée de la Coudoulière est concerné par l'axe 2.5 pour le la formation BIMER et le projet FAMEX. L'idée sous-jacente est la réduction de la pollution maritime.

Dans ce contexte le lycée est choisi par Le consortium devenir un centre d'innovation et de formation dans les domaines de la propulsion thermique par hydrogène, de la propulsion électrique par pile à combustible et de l'énergie éolienne comme source de propulsion. Monsieur TOUJAS fait remarquer que ce choix résulte certainement de la médiatisation des nombreux projets portés par le lycée et de l'implication de nombreux partenaires.

D'un point de vue opérationnel, 8 chercheurs et élèves du supérieur travailleront à la mise en œuvre d'une plateforme technologique mutualisée.

Le proviseur indique que concrètement le dossier fait état des points suivants pour le lycée :

- Accueil d'enseignants, de chercheurs, d'universitaires et d'élèves extérieurs
- Occupation d'une partie de l'actuel atelier VP + salles de cours
- Construction probable à terme d'un local pour stocker l'hydrogène
- Apport financier de Famex : 1 440 000€

Le souhait du lycée est de pouvoir s'appuyer sur ce projet pour accueillir de nouvelles formations :

- 1 Bac pro lié à ces nouvelles technologies
- 1 CAP REP
- La mention complémentaire Mécatronique Navale actuellement localisée au lycée Cisson

L'objectif est que cette plateforme puisse contribuer à la formation de 1600 jeunes avec du matériel qui, au final, appartiendra au lycée. L'objectif est également que ce rayonnement régional mais également national puisse se concrétiser par la construction d'un internat d'excellence sur un terrain municipal attenant.

Le proviseur rappelle qu'il restera vigilant sur l'équilibre entre les diverses sections.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser le Proviseur à signer la convention du projet FAMEX.

**Vote :** Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 3

**Acte N° : 8**

## Chapitre 12

## Contrats et conventions

### 1. Convention BTS MN

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 11

### 2. Convention AS Rugby

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 10

### 3. Convention Voile

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 4

### 4. Convention conservatoire TPM

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 5

### 5. Convention ERASMUS

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 12

### 6. Convention UMANI

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 13

### 7. Convention groupement comptable

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 9

### 8. Convention de gestion des déchets

Vote : UNANIMITE

Acte N° : 6

**Chapitre 12**

**Questions diverses**

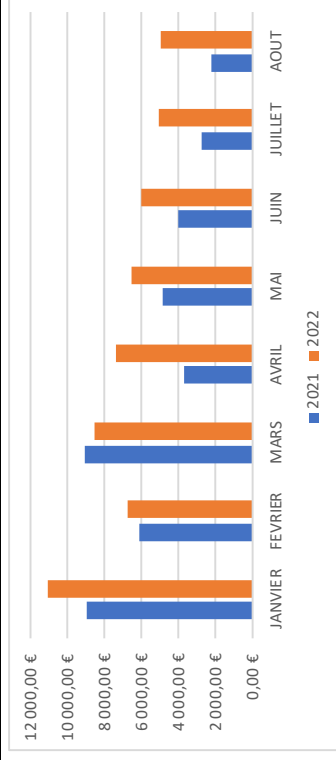
.Pas de questions diverses, la séance est levée à 19h50.



**ANNEXE I : Tableaux factures d'énergies**

## Lycée Professionnel LA COUDOULIERE

ELECTRICITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SS TOTAL	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
2021	8 909,41 €	6 146,50 €	9 084,29 €	3 658,50 €	4 904,22 €	3 977,04 €	2 734,16 €	2 251,13 €	<b>41 665,25 €</b>	4 693,61 €	4 428,11 €	7 330,13 €	13 684,06 €	71 801,16 €
2022	11 035,04 €	6 736,51 €	8 499,70 €	7 422,65 €	6 512,39 €	5 965,62 €	5 038,90 €	4 929,17 €	<b>56 139,98 €</b>					
2021 conso	55916	39365	57311	31384	41834	33728	22603	21639	303780	40708	38363	47265	35698	465814
2022 conso	60194	43275	56208	37182	33464	29958	23893	23472	307646					307646

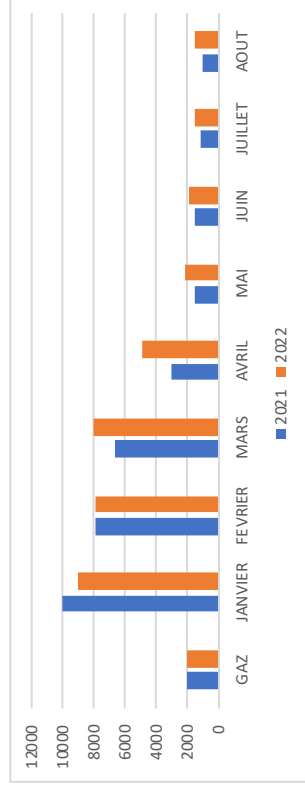


Electricité:

2021 HP : 0,06175 HT €/kWh  
 HC : 0,04822

depuis juillet 2022 HP : 0,12026 **x2**  
 HC : 0,19833 **x4**

GAZ	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SSTOTAL	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
2021	10 068,02 €	7 937,92 €	6 726,61 €	3 019,29 €	1 495,27 €	1 531,04 €	1 174,04 €	1 047,85 €	<b>33 000,04 €</b>	1 442,22 €	1 524,95 €	5 630,99 €	8 355,55 €	49 953,75 €
2022	9 025,86 €	7 923,56 €	8 052,87 €	4 876,72 €	2 204,44 €	1 926,97 €	1 533,90 €	1 503,91 €	<b>37 048,23 €</b>					
2021 conso	218976	167664	139208	47557	11565	10597	2989	12	598568	9456	11441	109964	175339	904768
2022 conso	192234	163617	168982	87004	21004	15054	6566	5932	660393					660393



Gaz:

2021 20,21 HT €/kWh  
 2022 24,38 **+ 22% !**

Augmentations prévues, à rajouter, en 2023 non connues à ce jour...

## ANNEXE II : Projet FAMEX



# ACCORD DE CONSORTIUM PROJET FAMEX 2030

## SUIVI des MODIFICATIONS

Version 1	08/09/2022	écriture initiale
Version 1.1	27/09/2022	modifications mineures de correction. Modifications majeures présentées surli- gnées en bleu (Contributions ENSM, Campus Nature Pro- vence, La Touline)
Version 1.2	28/09/22	Modifications mineures de correction Modification majeure présentée en surli- gnées en bleu (Contribution du GIP FIPAN)
Version 1.3	28/09/2022	rédaction consolidée par les juristes
Version 1.4	05/10/2022	modifications mineures de correction
Version 2	06/10/2022	modifications demandées par le Président de l'université de Toulon en séance

**Pour LE LYCEE PROFESSIONNEL LA COUDOULIERE**

A : Toulon

Le :

Jean-Philippe TOUJAS

Proviseur

Signature :

FICHE ACTION FAMEX 2030

AXE n° 2	ACTION n° 2.5	Plateforme Transfert Technologique
----------	---------------	------------------------------------

TERRITOIRE D'ACTION	Six-Fours-les-Plages (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
---------------------	---

IMPACT GLOBAL	1600 formés sur 5 ans (niveau 3 à 6), diffusion des ingénieries pédagogiques
---------------	--

DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Création d'un plateau technique mutualisé dédié à l'utilisation, à la gestion et à la production d'énergies vertueuses. Cet espace technique sera accessible à tous les organismes de formation partenaires, professionnels et de recherche tout en maintenant une équité d'accès. Il comprendra un kit de passage à l'hydrogène, réservoir et système d'injection, piles, panneaux solaires souples, accumulateurs électriques haut rendement, et simulateurs dédiés. Un doctorant renforcera le dispositif pour la durée du projet. Il sera positionné auprès de la CCI du Var, chef de file des consortiums Hynovar et Hynomed. Il sera soutenu par un ingénieur pour l'école (hors PIA). Il aura pour objectif de faire labelliser le plateau technique en PFT.</p> <p>Afin de maintenir à jour les technologies proposées sur cette plateforme, un collège d'enseignants-chercheurs sera chargé d'effectuer une veille technologique et de lier des relations avec les entreprises du territoire. Ce conseil scientifique sera composé d'enseignants-chercheurs de l'université de Toulon, de Centrale Lyon, de l'ENSM, de l'université de Californie et l'IA-IPR STI de la spécialité.</p> <p>Conception de référentiels de formation adaptés aux nouvelles technologies et aux systèmes innovants. Cette conception doit se faire sur la base d'une veille et d'un transfert actif du monde de la recherche et de l'innovation vers celui de la formation, afin d'être au rendez-vous du déploiement de ces technologies en phase opérationnelle. Cette anticipation donnera lieu à des modules élémentaires de transfert de savoirs théoriques et pratiques nécessaires (enseignants, entreprises) pour accompagner cette transformation du monde maritime. Ces référentiels seront diffusés notamment par les différents sites de l'ENSM.</p> <p>Le pilote de l'action sera en charge de veiller à l'installation du plateau technique support de la PFT et à son fonctionnement. Il permettra l'accès et la mise à disposition du plateau aux différents partenaires. Il mobilisera les différents personnels affectés à l'établissement afin de permettre son fonctionnement et sa labélisation PFT.</p> <p>L'ingénieur pédagogique et le doctorant CIFFRE, appuyés du conseil scientifique auront en charge la veille technique sur les technologies présentes sur la plateforme ainsi que son maintien en état et sa préparation pour l'accueil de partenaires. Ils seront également responsables d'établir les devis et les éventuels appels d'offres pour le matériel et/ou les modules de formation. La gestion financière de ces derniers étant assurée par le GIP FIPAN.</p> <p>L'ingénieur pédagogique devra, en sus, préparer des supports pédagogiques et dispositifs de formation en lien avec le public accueilli. Le doctorant CIFFRE devra, en sus, avec l'appui de la CCI du Var, mettre en œuvre et obtenir le label « PFT » pour le plateau technique. Les thèmes et niveaux des modules de formation proposés dans le cadre de la plateforme ainsi que les référentiels de formation spécifiques seront proposés et réalisés par les différents partenaires (UTLN, ENSM..) après validation du conseil scientifique.</p>
------------------------	--

<b>GOUVERNANCE DE L'AXE</b>	
PILOTE DE L'AXE	DIRM
Rapporteur DE L'AXE	ingénieur pédagogique

<b>GOUVERNANCE DE L'ACTION</b>	
PILOTE DE L'ACTION:	Lycée de la Coudoulière

<b>PARTENAIRES ASSOCIES</b>
GIP FIPAN
UTLN
CCI Var
ENSM
CFAI PROVENCE
HYNOVAR
Groupe Dynnovations
Schneider Electrics

<b>PARTENAIRES COFINANCEURS</b>
CFAI PROVENCE (dont OPCO 2i)
UTLN
ENSM
Région Sud
CCIV

<b>PARTENAIRES BENEFICIAIRES</b>
Etablissements d'enseignement scolaires
Etablissements d'enseignement supérieur

DEPENSES								
	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
<b>Depense de personnel: total</b>				-			-	-
2 enseignants chercheurs UTLN	20 000	20 000	20 000	60 000	20 000	20 000	40 000	100 000
8 enseignants chercheurs ENSM	40 000	40 000	40 000	120 000	40 000	40 000	80 000	200 000
ingénieur pédagogique + rapporteur de l'axe 2	60 000	60 000	60 000	180 000	60 000	60 000	120 000	300 000
CCIV	12 600	12 600	12 600	37 800	12 600	12 600	25 200	63 000
<b>Depense de fonctionnement pédagogique: total</b>				-			-	-
déplacement	5 000	5 000	5 000	15 000	5 000	5 000	10 000	25 000
petit équipement	2 000			2 000				2 000
<b>dépenses d'équipement: total</b>				-			-	-
équipements plateaux techniques (kits de passage à un usage à l'hydrogène, réservoirs et système d'injection, piles,		330 000		330 000	210 000		210 000	540 000

panneaux solaires souples, système à accumulateur électrique au rendement, simulateurs)								
dépenses de recherche et contrats doctoraux: total				-			-	-
doctorant CIFRE	24 000	24 000	24 000	72 000	24 000	24 000	48 000	120 000
				-			-	-
dépenses de sous-traitance: total				-			-	-
Création de modules pédagogiques "mobilité décarbonnée"	30 000	30 000	30 000	90 000			-	90 000
<b>TOTAL</b>				<b>906 800</b>			<b>533 200</b>	<b>1 440 000</b>

RESSOURCES	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
	CFAI PROVENCE				-			-
UTLN (valorisation)	20 000	20 000	20 000	60 000	20 000	20 000	40 000	100 000
ENSM (valorisation)	40 000	40 000	40 000	120 000	40 000	40 000	80 000	200 000
Région Sud		150 000		150 000	100 000		100 000	250 000
CFAI PROVENCE (pour OPCO 2i)	30 000	30 000	30 000	90 000			-	90 000
CCI Var (valorisation)	12 600	12 600	12 600	37 800	12 600	12 600	25 200	63 000
France 2030								627 000
<b>total ressources</b>				<b>457 800</b>			<b>245 200</b>	<b>1 440 000</b>

LIVRABLES	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
	équipements entre 2023 et 2027		x	x		x	x	
présentation à la labélisation PFT 2026					x			
thèse						x		
création de supports pédagogiques diffusables			x			x		
Conception de référentiel(s) de formation			x			x		

CALENDRIER	2023 (S1+S2)	2024 (S1+S2)	2025 (S1+S2)	Phase 1	2026 (S1+S2)	2027 (S1+S2)	phase 2	Total
	équipements entre 2023 et 2027	S2	S1+S2	S1		S1+S2	S1+S2	
présentation à la labélisation PFT 2026		S2	S1+S2		S1+S2	S1		
thèse	S1	S1+S2	S1+S2		S1+S2	S1		
création de supports pédagogiques diffusables	S2	S1+S2	S1+S2		S1+S2	S1+S2		
conception de référentiel(s) de formation		S1	S1+S2		S1+S2	S1+S2		

### INDICATEURS

NOMBRE DE FORMÉS								
Nouveau diplôme, niveau titre								
Nb d'apprenants formés via une formation de niveau ***	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au delà niveau bac 5 **: valeur cible								
au delà niveau bac 5 **: réalisé								
<b>dont formation continue à ce niveau***</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Phase 1</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>phase 2</b>	<b>Total</b>
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au delà niveau bac 5 **: valeur cible								
au delà niveau bac 5 **: réalisé								
Nouvelles compétences (bloc de compétences) ou coloration								
Nb d'apprenants formés via une formation de niveau ***	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible			125	125	125	125	250	375
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible			250	250	250	250	500	750
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible			50	50	50	50	100	150
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible			110	110	110	110	220	330
niveau bac + 4/5: réalisé								

au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								
<b>Sensibilisation (#)</b>								
<b>Nb de personnes sensibilisées via une action de niveau ***</b>	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								

**NOMBRE ET TYPOLOGIE DE FORMATIONS NOUVELLES**

<b>Formation initiale</b>								
<b>Nb de formations nouvelles + typologie *****</b>	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								

<b>Formation continue</b>								
<b>Nb de formations nouvelles + typologie *****</b>	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								

**NOMBRE ET TYPOLOGIE DE COMPETENCES NOUVELLES**

<b>Formation initiale</b>								
<b>Nb de compétences nouvelles + typologie *****</b>	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								

<b>Formation continue</b>								
<b>Nb de compétences nouvelles + typologie *****</b>	2023	2024	2025	Phase 1	2026	2027	phase 2	Total
niveau infra-bac: valeur cible								
niveau infra-bac:réalisé								
niveau bac: valeur cible								
niveau bac: réalisé								
niveau bac +1/2: valeur cible								
niveau bac +1/2: réalisé								
niveau bac + 3: valeur cible								
niveau bac + 3: réalisé								
niveau bac + 4/5: valeur cible								
niveau bac + 4/5: réalisé								
au dela niveau bac 5 **: valeur cible								
au dela niveau bac 5 **: réalisé								